

REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH

La Contournante – 3.200 kms

Dimanche 01 Avril 2018

Lieu : Voie de Contournement – SAINT-JOSEPH

ITINERAIRE : circuit 3.200km/Tour – CIRCUIT FERME A LA CIRCULATION

Départ : Voie de Contournement de Saint-Joseph côté mer, au niveau du giratoire des Grègues.

Tout droit vers le giratoire de La Corniche, ½ tour au niveau de ce giratoire, tout droit vers giratoire (D3 / rue Maréchal Leclerc), ½ tour au niveau de ce giratoire.

Arrivée : Voie de Contournement de Saint-Joseph côté mer (50m avant le giratoire).

CATEGORIES ET HORAIRES :

Accueil et Emargement :	7h30		
PCY D1 + D2 / CADETS :	8h30	17 tours	soit 54.400 km
PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés :	10h10	13 tours	soit 41.600 km
MINIMES :	11h25	11 tours	soit 35.200 km
FEMININES Min- Cad :	11h25	11 tours	soit 35.200 km
POUSSINS (G+F) :	12h40	1 tour	soit 3.200 km
PUPILLES (G+F) :	12h50	3 tours	soit 9.600 km
BENJAMINS (G+F) :	13h00	5 tours	soit 16.000 km
CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR:	13h30	30 tours	soit 96.000 km

LEGENDE:

D1=Pass'Cyclisme Open, **D2**= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, **D3**= Pass'Cyclisme 1ère année de licence + VET3 (+60)

La catégorie Vétérans : VET1 (+40), VET2 (+50), VET3 (+60)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'émargement 20 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée.

•PCY D1 + D2 / CADETS : Autorisé du 10^{ème} au 15^{ème} tour inclus.

•PCY D3 + V3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés : Non Autorisé.

•MINIMES / FEMININES Min- Cad : Non Autorisé.

•Catégorie Rég. (C1-2-3), Junior, Espoir : Autorisé du 10^{ème} au 27^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Epreuve du Challenge Régional.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie (3 D1, 3 D2, le 1^{er} VET1 scratch, le 1^{er} VET2 scratch, 3 D3, le 1^{er} VET3), le 1^{er} Espoir, 1^{ère} Fém Sen, 1^{ère} Fém Jun.

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié ;

5€ : PO, PU, BE, +4€ / dossard si oublié.

16€ : Non Licenciés.

DOSSARD A DROITE

INSCRIPTIONS PAR ORDRE DE CATEGORIES :

Les inscriptions doivent être adressées par les clubs au Comité Régional avant le **vendredi 30/03/2018-12h00** :

Par mail : ffc@orange.fr ou par Fax : **0262 45 22 55**.

ARBITRES : Marie-Annick MASCAREL, Karine DUDON, Eddy GOULJAR, Jean Simon FERRERE.

Arbitre Moto : Jean Simon FERRERE

Arbitre Adjoint : Gianni ESPARON

Délégué Fédéral : Anthony CHEFIARE.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.